APPEL A PROPOSITIONS

1 - EDUCATION NON FORMELLE

Dans cet atelier, nous interrogerons plus particulièrement les apports et implications de la pensée de P. Freire sur les pratiques éducatives dans le champ de l'éducation non formelle (Poizat, 2004), pour penser les outils d'une éducation émancipatrice. Ces pratiques libératrices favorisent une lecture basée sur la déconstruction du monde vécu ; elles renforcent les actions de transformation et annoncent un nouveau monde culturel.

Nous nous situons dans une définition large de l'éducation non formelle comme « un processus d'éducation organisé qui a lieu parallèlement aux systèmes d'éducation et de formation » (Bordes, 2012, p. 9). Envisagée par le mouvement d'éducation populaire, elle s'inscrit dans une conception citoyenne et humaniste proche des principes de Freire, avec des pratiques éducatives variées dans lesquelles l'apprentissage est appréhendé comme un processus de conscientisation progressif, construit dans une perspective dialogique et critique, à partir de l'expérience des acteurs.

En effet, cette pensée pédagogique, que l'on retrouve par exemple dans le courant de la pédagogie sociale part des besoins des acteurs dans leur contexte de vie, forge des liens entre l'action culturelle et la pratique de la liberté, encourage la conscience de l'autonomie chez des victimes, opprimés et exclus.

Une telle pensée ouvre des perspectives intéressantes d'innovation sociale auxquelles la recherche en éducation doit pouvoir prêter attention.

Trois axes pourront être particulièrement explorés dans les présentations proposées dans cet atelier :

- 1. L'actualité des principes pédagogiques de Freire dans le contexte international (européen et américain...) de l'éducation populaire ;
- 2. Les enjeux éducatifs de l'émancipation à travers l'approche de la pédagogie critique dans les espaces éducatifs non formels.
- 3. Les pratiques de coéducation, les ressources transformatrices et la complémentarité éducative entre espaces scolaires / péri et extrascolaires.

CONSIGNES AUX AUTEURS

Les propositions doivent comporter les informations suivantes :

- Titre de la communication ;
- Identité de l'auteur (ou des auteurs) en précisant le statut, l'institution de rattachement et l'adresse de messagerie;
- Thématique dans laquelle s'inscrit votre contribution :
- Type de communication (recherche empirique, communications scientifiques, à dominante épistémologique, philosophique ou méthodologique, témoignage);
- Résumé (2500 signes espaces compris)
- 5 mots clés et 5 références bibliographiques (excluant les autoréférences).

Important: sur la base de la sélection des résumés, certaines communications pourront être envisagées sous forme d'enregistrements vidéos qui seront diffusés pendant le colloque.